

LA LDH ATTAQUE EN JUSTICE LE NOUVEAU SCHÉMA DE MAINTIEN DE L'ORDRE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 22 SEPTEMBRE 2020

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) a décidé d'engager un recours devant le Conseil d'Etat à l'encontre du nouveau schéma du maintien de l'ordre. Elle considère que ce schéma porte atteinte à la liberté de la presse, d'observation, la liberté individuelle et à la liberté de manifester.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

